



**CONSEIL CONSULTATIF
DE GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE DURABLE
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

Réunion du 20 septembre 2019

10h-12h

Salle des commissions réunies, Hôtel de Bordeaux Métropole

○ Déroulé de la rencontre du CCGAD – 20 septembre 2019

10h-11h15



**Vers une
nouvelle
gouvernance**

11h15-11h45



**Point d'étape
sur le plan
d'action**

11h45-11h55



Points divers

11h55-12h



**Préparation
ODJ 22
novembre**

○ Déroulé de la rencontre du CCGAD – 20 septembre 2019

10h-11h15



**Vers une
nouvelle
gouvernance**

11h15-11h45



Point d'étape
sur le plan
d'action

11h45-11h55



Points divers

11h55-12h



Préparation
ODJ 22
novembre

Vers une nouvelle gouvernance ?

- ▶ Présentation de l'enquête réalisée par Camille Durand sur les attentes des membres du CCGAD
- ▶ Construction du règlement intérieur

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

1. Méthodologie de travail



Réalisation de 27 entretiens semi-directifs auprès des 5 collèges d'acteurs du CCGAD (mars-mai 2019)



Entretiens auprès de Food Policy Councils (Londres, Bristol et Toronto) et lecture de rapports, études et articles scientifiques portant sur la gouvernance alimentaire

Acteurs des politiques publiques et accompagnateurs

Acteurs de la production alimentaire et agricole et accompagnateurs

Acteurs de la transformation alimentaire et accompagnateurs

Acteurs de la distribution alimentaire et accompagnateurs

Acteurs pour la sensibilisation, la défense des intérêts et l'aide aux changements de pratiques des mangeurs

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

2. Résultats d'analyse des entretiens



Les forces du CCGAD



Quelle place et quelle implication en tant que membre du CCGAD ?



Quelle relation à Bordeaux Métropole et aux élus ?



Quel fonctionnement du CCGAD ? Quelle animation ?

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

2. Résultats d'analyse des entretiens



Les forces du CCGAD

70%
des
interrogés
déclarent
apprécier
la mise en
réseau
qu'offre le
CCGAD

« La force du CCGAD est de **mettre en réseau une diversité d'acteurs** de l'alimentation autour d'un projet commun. »

« Il faut reconnaître qu'un bon travail est fait car il est **difficile de faire agir** un nombre d'acteurs sur des thématiques différentes de l'alimentation. »

« C'est un **espace de débat et de rencontres** entre les acteurs du territoire. »

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

2. Résultats d'analyse des entretiens



Quelle place et quelle implication en tant que membre du CCGAD ?

50%

des
membres
interrogés
souhaitent
une
clarification
du rôle des
membres

« Faire partie du CCGAD, **qu'est-ce que cela implique** en termes de temps à consacrer pour le conseil ? »

« Il **manque des acteurs** autour de la table comme des producteurs, des acteurs économiques agricoles ou encore des logisticiens, grossistes et transporteurs. »

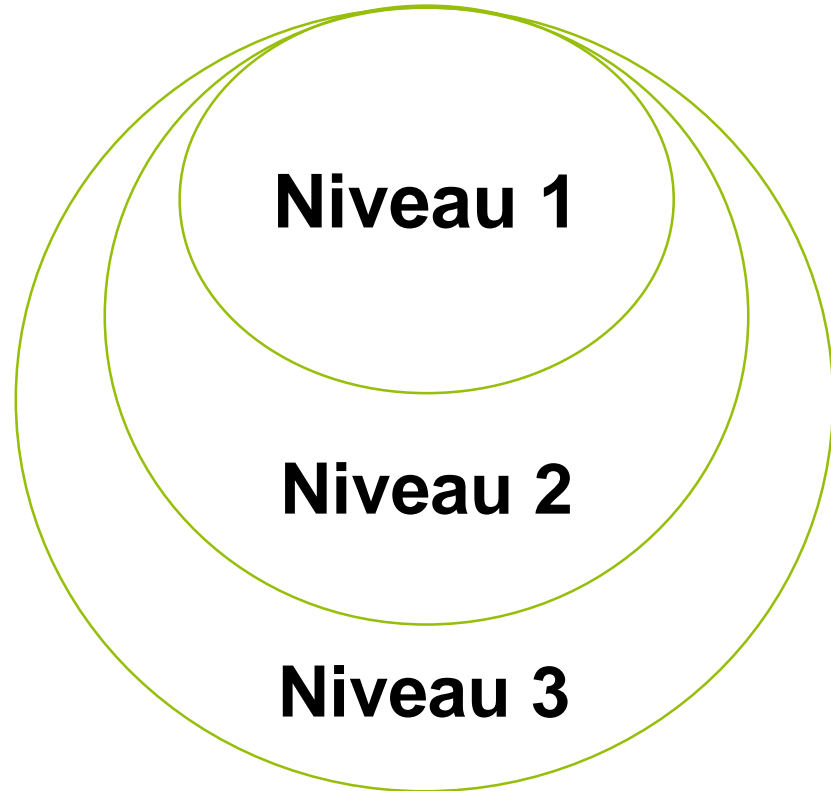
« Il serait intéressant de **parler des actions de chacun**, de les présenter tour à tour lors des rencontres. »

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

2. Résultats d'analyse des entretiens



▶ Focus : l'implication des membres au sein du Conseil de politique alimentaire de Londres



Niveau 1 : Définir la stratégie alimentaire, conseiller les élus, prioriser les sujets, superviser la gouvernance

Niveau 2 : Prendre part aux groupes de travail

Niveau 3 : Rester informé de la démarche

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

2. Résultats d'analyse des entretiens



Quel fonctionnement du CCGAD ? Quelle animation ?

- « J'ai peur qu'avec le temps et le manque d'avancées, le CCGAD devienne **une vitrine d'acteurs** de l'alimentation mais qu'il ne se passe rien, que la dynamique s'essouffle. »
- « Pour moi, il est nécessaire de **clarifier le fonctionnement du CCGAD** et les rôles des acteurs. »
- « Il ne faut pas laisser retomber la dynamique et les réflexions qui ont pu se produire, il faut agir rapidement, pourquoi ne pas **ancrer une régularité** des rencontres tous les trimestres ? »

○ Résultats de l'enquête de Camille Durand sur le CCGAD

3. Mise en perspective avec les Food Policy Councils (FPC)



Gouvernance des FPC : entre 10 et 30 membres élus pour un mandat de 2 à 4 ans



Objectifs des FPC : être une aide à la décision auprès du gouvernement local et fédérer les acteurs locaux de l'alimentation



Fonctionnement des FPC : principes de fonctionnement inscrits dans un règlement intérieur ; réunions régulières pour mettre en œuvre les objectifs du FPC



40 membres élus au sein du Toronto Food Policy Council (TFPC) pour **trois ans**



Le personnel de l'équipe fait partie du Bureau de la santé de la Ville de Toronto
Le FPC détient un rôle **d'aide à la décision** auprès du gouvernement local



Une rencontre du TFPC **tous les mois** pendant **3 heures** :

- Avancées des travaux en dehors du Conseil
- Vote pour valider le compte rendu de la réunion précédente
- Présentations diverses : politique publique de la Ville, nouveaux projets des acteurs locaux de l'alimentation, sujet d'actualité, présentation d'initiatives d'autres territoires, etc.

○ Construction du règlement intérieur

Méthodologie de construction du règlement intérieur

A partir de l'exposé des résultats de l'enquête de Camille Durand auprès des acteurs du CCGAD et de la mise en perspective avec le fonctionnement des Conseils de politique alimentaire (FPC) existants, il a été proposé aux membres du CCGAD de **définir collectivement le contenu du règlement intérieur du CCGAD**, grâce à l'outil du **vote coloré** :

Chaque participant dispose de cartons de couleur, un **rose**, un **orange** et un **vert**.
Pour chaque section du règlement intérieur à définir collectivement, l'animatrice recueille l'avis des membres du CCGAD en énonçant une phrase affirmative : ceux qui sont pour lèvent le carton **vert**, ceux qui sont contre lèvent le carton **rose**, ceux qui ont un avis mitigé lèvent le carton **orange**.

Outil d'animation, le vote coloré repose sur la **prise de connaissance visuelle de tous les avis présents au sein d'un groupe** grâce à une présentation en couleur des résultats du vote individuel. L'usage du vote facilite l'expression de tous les participants sur un sujet donné. Le vote coloré permet de dégager rapidement les questions consensuelles de celles qui sont conflictuelles. Ainsi, pour chaque modalité de fonctionnement et de gouvernance du CCGAD, les participants opposés à la proposition ont pu apporter leurs arguments, et l'énoncé a été de nouveau soumis au vote afin d'identifier quelle proposition remportait l'adhésion des membres. Les propositions votées sont inscrites en vert dans les diapositives suivantes.

○ Construction du règlement intérieur

1. Format des réunions du CCGAD



A quel moment se réunit le CCGAD ?

- **Rencontres bimestrielles : 1 rencontre tous les 2 mois (septembre, novembre, janvier, mars et mai)**
- **Chaque réunion du CCGAD dure 3h, et se déroule le matin**



Qui peut participer aux réunions du CCGAD ?

- **Les réunions sont ouvertes aux membres du CCGAD et aux personnalités invitées**
- **A étudier en 2019-2020 : possibilité d'ouvrir une réunion au public ?**

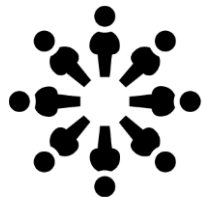
○ Construction du règlement intérieur

2. Contenu des réunions du CCGAD



Quel est le contenu des réunions du CCGAD ?

- **Points d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action du CCGAD**
- **Discussion sur des projets alimentaires en cours et à venir sur le territoire**
- **Présentation d'expériences inspirantes dans le champ alimentaire**
- **Echanges entre les services de la métropole et les membres du CCGAD sur les politiques publiques en lien avec l'alimentation**



Comment concilier temps d'information et temps d'avancement sur les projets ?

- **Des groupes de travail thématiques se réunissent pour avancer sur les projets entre les réunions du CCGAD**

○ Construction du règlement intérieur

3. Gouvernance du CCGAD



Comment faire intervenir les collèges d'acteurs dans la gouvernance du CCGAD ?

→ **3 représentants élus au sein de chaque collège d'acteurs**

→ **1 co-président du CCGAD élu parmi les représentants des collèges 2, 3, 4 et 5**



A quoi s'engagent les représentants du CCGAD et les co-présidents ?

→ **Le rôle des représentants et des co-présidents reste à préciser**

→ **A définir le 22 novembre : durée du mandat des représentants et exigences d'assiduité. Voir document « Les rôles au sein du CCGAD »**



Comment sont prises les décisions au sein du CCGAD ?

→ **Prise de décision au consentement**

« En consensus tout le monde dit 'oui', en consentement, personne ne dit 'non' »

« En consentement, les objections sont au cœur du processus de décision »

○ Construction du règlement intérieur

Co-présidence

Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du **développement durable**
1 personne co-présidente élue parmi les représentants des collèges 2, 3, 4 et 5

L'équipe d'animation du CCGAD

Services de la métropole en charge des politiques liées à l'alimentation durable

Les représentants des 5 collèges d'acteurs (3 représentants par collège)

Acteurs des politiques publiques et accompagnateurs

Acteurs de la production alimentaire et agricole et accompagnateurs

Acteurs de la transformation alimentaire et accompagnateurs

Acteurs de la distribution alimentaire et accompagnateurs

Acteurs pour la sensibilisation, la défense des intérêts et l'aide aux changements de pratiques des mangeurs

○ Déroulé de la rencontre du CCGAD – 20 septembre 2019

10h-11h15



Vers une
nouvelle
gouvernance

11h15-11h45



**Point d'étape
sur le plan
d'action**

11h45-11h55

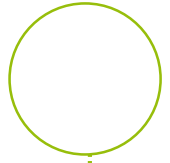


Points divers

11h55-12h



Préparation
ODJ 22
novembre



Point d'étape sur le plan d'action

- ▶ Présentation générale du plan d'action
- ▶ Focus sur l'étude restauration collective

○ Présentation générale du plan d'action

Thématique #1



Permettre à tous d'exercer son choix d'une alimentation durable et de qualité

Thématique #4



Relocaliser les filières et encourager les circuits courts et de proximité

Thématique #3

Renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire



Thématique #2

Lutter contre le gaspillage alimentaire



CONSEIL CONSULTATIF
DE GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE DURABLE
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE

○ Présentation générale du plan d'action



4 grandes missions



Fédérer les acteurs et animer les coopérations

Sensibiliser, valoriser, porter à connaissance

Soutenir les initiatives locales et les expérimentations

Suivre et évaluer les performances du territoire

○ Présentation générale du plan d'action

2018 : des ateliers de fabrique ont permis aux membres du CCGAD de co-construire le plan d'action à partir des enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic. Un travail a été mené en parallèle au sein de Bordeaux Métropole pour recenser les dispositifs déjà existants afin d'assurer l'articulation et la complémentarité du plan d'action du CCGAD avec la stratégie métropolitaine.

1^{er} semestre 2019 : le comité de pilotage a validé **le plan d'action du CCGAD**. Une rencontre du CCGAD a été organisée le 18 avril rassemblant 90 acteurs qui ont réfléchi collectivement à la résolution de défis thématiques, nourrissant les groupes de travail (Logistique urbaine alimentaire du MIN ; gestion des invendus alimentaires ; installations pérennes en agroécologie ; mobiliser les habitants dans un groupement d'achats ; partenariats acteurs publics et associations pour sensibiliser à l'alimentation durable).

2nd semestre 2019 : les membres du CCGAD signataires de la charte ont rempli un formulaire dans lequel ils ont indiqué les actions auxquelles ils souhaitent contribuer. Les **groupes de travail** seront organisés dès octobre pour mettre en œuvre le plan d'action.

○ Focus sur la restauration collective

Présentation par Astrid Joubert
d'Interbio Nouvelle-Aquitaine



**Développer les
approvisionnements bio et
locaux en restauration collective
à l'échelle de la Métropole de
Bordeaux**

○ Déroulé de la rencontre du CCGAD – 20 septembre 2019

10h-11h15



Vers une
nouvelle
gouvernance

11h15-11h45



Point d'étape
sur le plan
d'action

11h45-11h55



Points divers

11h55-12h



Préparation
ODJ 22
novembre

Points divers

- ▶ Tester demain – C2D : une nouvelle rencontre entre acteurs du CCGAD et chercheurs aura lieu entre le 20 et le 28 novembre 2019. Le sujet reste à confirmer !
- ▶ Le sommet annuel des maires du Pacte de Milan se tiendra du 7 au 9 octobre à Montpellier : Bordeaux Métropole participera pour y partager l'expérience du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable
- ▶ Pensez à nous transmettre vos événements et actualités pour alimenter [le site internet du CCGAD](#) !



○ Déroulé de la rencontre du CCGAD – 20 septembre 2019

10h-11h15



Vers une
nouvelle
gouvernance

11h15-11h45



Point d'étape
sur le plan
d'action

11h45-11h55



Points divers

11h55-12h



**Préparation
ODJ 22
novembre**

Préparation de l'ordre du jour du 22 novembre

La réunion du 20 septembre n'a pas permis de définir l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Nous vous invitons à nous transmettre les sujets qui vous intéressent via [le formulaire en ligne](#) !

Les réunion du CCGAD 2019-2020

Les réunions du CCGAD se dérouleront en salle des Commissions réunies à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux :

- ▶ ~~Vendredi 20 septembre 2019 – 10h-12h ✓~~
- ▶ Vendredi 22 novembre 2019 : 9h30-12h30
- ▶ Jeudi 16 janvier 2020 : 14h-17h
- ▶ Vendredi 20 mars 2020 : 9h30-12h30
- ▶ Vendredi 15 mai 2020 : 9h30-12h30



**CONSEIL CONSULTATIF
DE GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE DURABLE
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE**